

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 54 10
f +41 32 420 54 11
sen@jura.ch
ocs@jura.ch

Reconnaissance des partenaires sportifs ou artistiques

Cadre général

La mise en place de la structure Sports-Arts-Etudes rencontre un écho favorable et grandissant. L'admission et/ou le maintien d'un élève dans la structure Sports-Arts-Etudes repose sur le principe de critères spécifiques à chaque discipline. Aussi il est important que la structure sportive ou artistique qui encadrement ces jeunes réponde également à des critères précis ou adaptés.

Reconnaissance des partenaires sportifs ou artistiques

Afin d'être reconnu par le Département de l'Education pour l'enseignement du sport ou des arts dans le cadre de la structure SAE, les partenaires sportifs ou artistiques doivent répondre aux exigences suivantes :

Label SAE

La mise en place d'un label SAE permet de définir et de garantir les conditions et l'environnement propice au développement des aptitudes sportives et artistiques des élèves SAE.

Le label est disponible sur le site www.sae-jura.ch

Fiche signalétique SAE

La mise en place d'une fiche signalétique SAE permet d'identifier l'encadrement, les infrastructures, les activités,... qui composent le partenaire sportif ou artistique.

Groupe opérationnel Sports-Arts-Etudes